

LIGUE DU CENTRE - VAL DE LOIRE

REGLEMENT DE LA DIVISION REGIONALE 2016

DIVISION REGIONALE EXCELLENCE

DIVISION REGIONALE HONNEUR

DIVISION REGIONALE JEUNES

DATES	
3 manches	
8 mai	EPERNON
29 mai	SAINT - JEAN DE BRAYE
18 & 19 juin	LOCHES (manche commune avec le championnat de ligue individuel).

CATEGORIES			
DIVISION REGIONALE EXCELLENCE (DRE)			
CATEGORIES	DISTANCE	BLASON	Nb équipes maximum par catégorie
CLASSIQUES DAMES	70 m	Ø122	8
CLASSIQUES HOMMES			
COMPOUNDS DAMES	50m	Ø 80 (6 zones)	
COMPOUNDS HOMMES			
DIVISION REGIONALE HONNEUR (DRH)			
CLASSIQUES HOMMES (mixité possible)	manches 1 et 2 : 50m manche 3 : 70m	Ø122	16
DIVISION REGIONALE JEUNES (DRJ)			
CLASSIQUES MIXTES	Qualificatif individuel Benjamins : 30m, Minimes : 40m Matches par équipes : 30m	Ø 80	12

FRAIS D'INSCRIPTIONS	
Divisions Excellence et Honneur	Catégories de <u>4 équipes ou plus</u> 135€ pour les 3 manches
	Catégories de <u>moins de 4 équipes</u> 45€. Une seule manche disputée
Divisions Jeunes	90€ pour les 3 manches
Règlement par chèque à l'ordre de Ligue du Centre de Tir à l'arc 39 Bis allée des Druides 36330 LE POINÇONNET	

I - DIVISION REGIONALE EXCELLENCE

FONCTIONNEMENT ET REGLEMENT

Pour un règlement exhaustif voir le manuel de l'arbitre (version octobre 2015) :

DRE classique : règlement des manches de la Division Nationale 2

DRE compounds : règlement de la DNAP

Quelques rappels sur le déroulement des manches :

- Tir de qualificatif : l'épreuve débute par un tir FITA en individuel.
- A l'issue du tir qualificatif, 2 poules sont constituées en fonction du classement.
- Les 2 poules ne sont créées que si le nombre d'équipes participantes est au moins de 6. Si 5 équipes ou moins sont inscrites, une seule poule est constituée.
- Points de bonus : 1 point de bonus est attribué en fonction du nombre d'équipe dans la poule.
La répartition des poules et des points de bonus en fonction du nombre d'équipes participantes est décrite dans le tableau en fin de document.

-Matches par équipes :

Matches de poules

- Chaque équipe rencontre les autres équipes de la poule. A la suite des matches, un classement de poule est établi.
- Les arcs classiques tirent les matches en sets et les arcs à poulies en scores cumulés sur 4 volées.
- Attribution des points : victoire = 1 point, défaite = 0 points

Matches de classement final

- Les équipes de même rang dans chaque poule se rencontrent pour déterminer le classement final de la manche.
- En cas d'une seule poule, le classement final est celui de la poule.
- En cas d'égalité pour un classement de poule ou final, voir tableau en fin de document.

Quelques rappels de règlement :

- Une équipe ne peut être mixte.
- Un club ayant une équipe de niveau national ne peut recourir à ses 3 meilleurs archers (transferts compris). La commission sportive compte sur les clubs pour leur communiquer les noms de ces archers.
- Une équipe peut comprendre toutes les catégories d'âge sans exception, mais tous les archers tireront à 70m pour les classiques et 50m pour les compounds.
Un cadet faisant partie d'une équipe tire à la distance des seniors (70m en classique et 50m en compounds). Pour intégrer des cadets dans l'équipe, ceux-ci doivent avoir un surclassement ponctuel valable 3 mois ou annuel (dans ce cas, l'archer tire toute la saison à 70m).
- Un club ayant déjà une équipe au niveau national peut gagner la Division Régionale Excellence mais ne peut participer à la phase finale nationale d'accession en deuxième division.

CLASSEMENT

- A l'issue de chaque manche les équipes marquent les points suivants en fonction de leur classement : 20, 16, 12, 9, 6, 4, 2, 1
- A la fin des 3 manches, le classement final est établi.

MONTEES / DESCENTES

- Seule la première équipe est sélectionnée pour aller en finale nationale des vainqueurs de DR.
- Les deux dernières équipes descendent en DRH et sont remplacées la saison suivante par les 2 premières équipes de DRH.
Cependant, si une équipe de la ligue du Centre redescend d'une division nationale (DN2 ou DNAP), alors une seule équipe de DRH monte en DRE.
- A l'inverse, si à la suite de la Finale Nationale des vainqueurs de DR, une équipe de la ligue du Centre accède à la DN2, alors 3 équipes de DRH montent en DRE l'année suivante au lieu de 2.
- Si une équipe de la ligue du Centre redescend d'une division nationale (DN2 ou DNAP), et qu'elle a déjà une équipe en DRE, cette dernière est automatiquement reléguée en DRH.

II - DIVISION REGIONALE HONNEUR

FONCTIONNEMENT

- Pour 2016, la catégorie est ouverte à 16 équipes.
- Les 2 premières manches se tirent à 50 m (Fédéral) et la dernière manche à 70m (FITA).
- Les cadets tirent à la distance de l'équipe sur le qualificatif.
- Les 8 premières équipes du qualificatif disputent les matchs en 2 poules (A et B) pour le classement des places 1 à 8. Les autres disputeront les matchs par équipes en 2 poules (C et D) pour le classement des places 9 à 16. *Voir répartition des poules sur le tableau en fin de document.*

MONTEES EN DRE

- Les deux 1^{ères} équipes montent en DRE. Si une équipe de la ligue descend de la DN2 en DRE, alors une seule équipe de DRH accèdera à la DRE. Cependant, si le club qui descend de DN2 en DRE a déjà une équipe en DRE, une seule équipe reste en DRE et les 2 premiers de la DRH accèdent normalement à la DRE.

INSCRIPTIONS A LA DRH

- Si le nombre d'équipes qui souhaitent s'inscrire en DRH est supérieur à 16, les clubs ayant des équipes inscrites en division supérieure (DRE, DN2 ou DN1) ne sont pas prioritaires par rapport aux autres clubs.

Les inscriptions se feront dans l'ordre suivant :

- 1/ Les 2 clubs descendant de DRE ainsi que les clubs classés en DRH l'année précédente aux places 3 à 13 (après retrait des clubs avec une équipe en division supérieure).
- 2/ Les « nouveaux » clubs (pas d'équipes en DRH l'année précédente ni en division supérieure) dans l'ordre de leur inscription.

Si le nombre de 16 équipes n'est pas atteint :

- 3/ Les clubs ayant une équipe en division supérieure et n'ayant pas eu d'équipe en DRH l'année précédente, dans l'ordre d'inscription.

Si le nombre de 16 équipes n'est toujours pas atteint :

- 4/ Les clubs ayant une équipe en division supérieure et ayant eu une équipe en DRH l'année précédente dans l'ordre du classement de l'équipe en DRH.

- Un club ayant une équipe au niveau national (DN1 ou DN2) et une équipe en DRE ne peut utiliser ses 6 meilleurs archers pour la DRH.

III - DIVISION REGIONALE JEUNES

FONCTIONNEMENT

- La catégorie est ouverte à 12 équipes qui peuvent être mixtes.
- Le tir de qualification est tiré à la distance FITA : 40m pour les minimes et 30m pour les benjamin(e)s. Les matchs en équipe se tirent à 30m.
- Les 8 premières équipes du qualificatif suivent les matchs comme pour la DRE (règlement de la DN2). Pour les équipes classées de 9 à 12, celles-ci constituent une poule supplémentaire. Les matchs dans cette poule supplémentaire suivent le règlement général.

CLASSEMENT

A l'issue de chaque manche les équipes marquent les points suivants en fonction de leur classement : 40, 36, 32, 28, 24, 21, 18, 15, 12, 10, 8, 6. Les égalités sont traitées comme dans les autres catégories.

LOGISTIQUE (commune DRE, DRH, DRJ)

Important : Il sera remis aux capitaines ou aux archers faisant office de capitaine, un formulaire de score. Ces formulaires seront remplis et remis dès la fin du tir qualificatif à un lieu mentionné lors de la réunion des capitaines (greffe, local informatique ou autre). Les capitaines pourront monter aux cibles à la dernière volée du tir qualificatif pour récupérer rapidement les scores de leurs archers. Cette démarche permet un gain de temps appréciable et facilite l'organisation des poules à mettre en place. Les scores inscrits sur ce formulaire sont de la responsabilité des capitaines et archers. Toute erreur, volontaire ou non, entraînera un déclassement systématique à la dernière place du tir qualificatif.

ADDENDUM

1/ Départage des égalités

	Egalité sur la poule	Egalité sur le classement final
Arc classiques	1/ nombre points sets 2/ score qualificatif de la manche 3/ vainqueur du match entre les équipes concernées	1/ meilleur cumul des scores du tir qualificatif sur les 3 manches 2/ tir de barrage entre les équipes concernées
Compounds (Arcs à poulies)	1/ score cumulés des matches (hors barrages) 2/ score qualificatif de la manche 3/ tir de barrage	1/ meilleur cumul de l'ensemble des matches sur les 3 manches 2/ meilleur classement obtenu sur une manche 3/ meilleur total des places sur les 3 manches 4/ meilleur cumul des scores du tir qualificatif sur les 3 manches 5/ tirage au sort

2/ Répartition des poules et des points de bonus en fonction du nombre d'équipes inscrites

DRE : maximum 8 équipes - DRH : maximum 16 équipes - DRJ : maximum 12 équipes

Équipes engagées	Nombre de poules	Nombre d'équipes par poule	Composition des poules En fonction du classement qualificatif (rouge = équipes recevant 1 point de bonus)			
			Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4
4	1	4	Équipes 1, 2 , 3, 4			
5	1	5	Équipes 1, 2 , 3, 4, 5			
6	2	3	Équipes 1 , 4, 5	Équipes 2 , 3, 6		
7	2	3 et 4	Équipes 1 , 4, 5	Équipes 2, 3 , 6, 7		
8	2	4	Équipes 1, 4 , 5, 8	Équipes 2, 3 , 6, 7		
9	3	3	Équipes 1 , 4, 5	Équipes 2 , 3, 6	Équipes 7 , 8, 9	
10	3	2 poules de 3 + 1 poule de 4	Équipes 1 , 4, 5	Équipes 2 , 3, 6	Équipes 7, 8 , 9, 10	
11	3	2 poules de 4 + 1 poule de 3	Équipes 1, 4 , 5, 8	Équipes 2, 3 , 6, 7	Équipes 9 , 10, 11	
12	3	4	Équipes 1, 4 , 5, 8	Équipes 2, 3 , 6, 7	Équipes 9, 10 , 11, 12	
13	3	2 poules de 4 + 1 poule de 5	Équipes 1, 4 , 5, 8	Équipes 2, 3 , 6, 7	Équipes 9, 10 , 11, 12, 13	
14	4	2 poules de 4 + 2 poules de 3	Équipes 1, 4 , 5, 8	Équipes 2, 3 , 6, 7	Équipes 9 , 12, 13	Équipes 10 , 11, 14
15	4	3 poules de 4 + 1 poule de 3	Équipes 1, 4 , 5, 8	Équipes 2, 3 , 6, 7	Équipes 9 , 12, 13	Équipes 10, 11 , 14, 15
16	4	4	Équipes 1, 4 , 5, 8	Équipes 2, 3 , 6, 7	Équipes 9, 12 , 13, 16	Équipes 10, 11 , 14, 15